

RÈGLEMENT 2024

**CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC,
LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES**

GRAND-EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs **titulaires d'une licence délivrée par la FFM**, Inter, LUE, NJ ou NCO, **et membres d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants :	
LIGUE 250cc / 450cc		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	450cc : Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
	250cc : Classe 2 : 125cc 2T, 144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T		
LIGUE 125cc		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	125cc 2T	à partir de 13 ans	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 85cc ESPOIRS		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	85cc 2T, 150cc 4T	Age : 12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 85cc KIDS		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	85cc 2T, 150cc 4T	Age : 9 ans révolus à 11 ans au 31/12/2023	Licences : NJ2, NJ3, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 65cc		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	65cc	Age : 7 ans à 11 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2, NJ3
CHAMPIONNAT 50cc		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	50cc 2T	Age : 6 à 9 ans maximum dans l'année	Licences : NJ1, NJ2
TROPHÉE VÉTÉRANS		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	40 ans et plus au 01/01 de l'année en cours	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHÉE FÉMININES		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
MOTOS ANCIENNES		GRAND EST	
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 500cc	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, MAT, LUE, INJ, INT
Motos anciennes : Se référer au règlement spécifique Mx à l'ancienne			

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC,
LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES
GRAND-EST

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur. La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes en manches et en fonction de l'homologation.

2 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

2.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2024, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **90€ pour toutes les catégories, sauf 60€ pour les catégories 50cc / 65cc / 85cc. Ce tarif sera réajusté en 2025..**

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs. Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera remis **et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1^{ère} épreuve.

Le pilote Hors Ligue/ Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2024 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

2.2 NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 15/01/2024** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 29/01/2024** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2023
- **Priorité 3, à partir du 12/02/2024** : tous les autres pilotes.

RÈGLEMENT 2024

CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC,
LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES

GRAND-EST

Priorité 3, à par r du

GRILLES DE NUMÉROS		
N° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : LIGUE 250cc/450cc LIGUE 125cc TROPHEE VETERANS TROPHEE FEMININES MOTOS ANCIENNES (Également avec les TROPHEE 250cc et TROPHEE 450cc)	
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 85cc ESPOIRS CHAMPIONNAT 85cc KIDS	
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 65cc	
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 50cc	
COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS		
50cc / 65cc	Plaques bleues Plaques blanches (toléré en 2024)	Numéros blancs Numéros noirs (toléré en 2024)
85cc	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs

2.3 ENGAGEMENTS

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/> et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- 45 € par course, pour toutes les catégories, sauf :
- 25 € par course, pour les catégories 50cc, 65cc, 85cc Kids et 85cc Espoirs.

La date de clôture des engagements est fixée à **13 jours avant l'épreuve**, soit **J-13**. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- 85 € pour toutes les catégories, sauf
- 35 € pour les catégories 65cc, 85cc Kids et 85cc Espoirs
- 25 € pour la catégorie 50cc.

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- 65 € pour toutes les catégories, incluant 20 € de location de transpondeur
- 45 € pour les catégories 50cc, 65c, 85cc Kids et 85cc Espoirs, incluant 20 € de location de transpondeur

Les engagements seront clos quatre jours (**J-4**) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs. Les documents utiles (règlement particulier, horaires, ...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

Tout engagement pris directement par le club à J-3 sera interdit. En cas de non application de cette clause, le montant de l'engagement majoré du pilote accepté par le club sera déduit de la subvention qualité.

RÈGLEMENT 2024

CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC, LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES

GRAND-EST

2.4 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni. Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

3.1 ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.

Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

3.2 DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais Libres	Essais Chronos	Manches
Ligue 250cc/450cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Ligue 125cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Championnat 85cc Espoirs	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Championnat 85cc Kids	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Championnat 65cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 12' + 1T
50cc	Scratch	1	8'	8'	2 x 8' + 1T
Trophée Vétérans-Féminines + Motos Anciennes	Catégorie	1	10'	12'	2 x 15' + 1T

RÈGLEMENT 2024**CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC,
LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES****GRAND-EST****4 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES**

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir franchi la ligne d'arrivée.

Le barème de points ci-après sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Un pilote inscrit dans un des deux championnats motocross de zone sera inscrit par le Secrétariat dans l'autre **Particularité importante pour les catégories suivantes « Ligue 250cc/450cc, Ligue 125cc, Trophée Vétérans, Trophée Féminines, Motos Anciennes » : Les épreuves du Grand Est compteront pour le Championnat de Zone dans laquelle elles se déroulent.**

4.1 RÉCOMPENSES SUR LES ÉPREUVES :

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc** : 1 coupe aux 3 premiers,
- **85cc Espoirs** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs,
- **85cc Kids** : 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc,
- **65cc** : 1 coupe aux 3 premiers 65cc,
- **50cc** : 1 coupe aux 3 premiers. Le club pourra récompenser à son libre choix l'intégralité des participants par une médaille ou une coupe.
- **Trophée Vétérans** : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans,
- **Trophée Féminines** : 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratches
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

4.2 PRIMES D'ARRIVÉES :

Les catégories Ligue 250cc/450cc et Ligue 125cc Grand Est seront dotées d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de Motocross Grand Est, suivant le barème ci-après :
Les primes seront accordées sur le classement général.

Barème Ligue 250cc/450cc (6 épreuves totalisées)															
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Prix (€)	1020	900	780	660	540	420	360	336	312	288	264	240	216	180	180
Barème Ligue 125cc (5 épreuves totalisées)															
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Prix (€)	850	750	650	550	450	350	300	280	260	240	220	200	180	150	150

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC,
LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES
GRAND-EST

En cas d'annulation d'une ou plusieurs épreuves, le barème des primes sera réévalué et recalculé en fonction du nombre d'épreuves effectivement organisées.

Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.

NB : Les clubs organisateurs de championnats Grand Est ne devront pas verser les primes du championnat de Champagne Ardenne

La commission remboursera la licence 2025 aux vainqueurs des championnats suivants :

- Le vainqueur du Championnat Grand Est 50cc
- Le vainqueur du Championnat Grand Est 65cc
- Le vainqueur du Championnat Grand Est 85cc Kids
- Le vainqueur de Championnat Grand Est 85cc Espoirs
- Le vainqueur du Championnat Ligue 125cc
- Le vainqueur du Championnat Ligue 250cc
- Le vainqueur du Championnat Ligue 450cc

Dans la limite d'une licence (NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C) pour les vainqueurs des licences 50cc, 65cc, 85cc Kids et 85cc Espoirs et dans la limite d'une licence (NJ3C ou NCO) pour les vainqueurs des licences Ligue 125cc, Ligue 250cc et Ligue 450cc.

5 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

5.1 POINTS DE BONIFICATION

Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end ou jour férié, qu'un Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier et prendre le départ d'une manche sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Espoirs, Minivert, Coupe des clubs de la LMGE et en Championnat de France des Régions toutes disciplines. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

RÈGLEMENT 2024**CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC,
LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES****GRAND-EST****5.2 RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON**

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc** : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors (- de 18 ans au 1^{er} janvier 2024)
- **85cc Espoirs** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs,
- **85cc Kids** : 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc,
- **65cc** : 1 coupe aux 3 premiers 65cc,
- **50cc** : 1 coupe aux 3 premiers.
- **Trophée Vétérans** : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe au premier pilote âgé de 40 à 46 ans,
1 coupe au premier pilote âgé de 47 à 53 ans, 1 coupe au premier pilote âgé de 54 à 58 ans
et 1 coupe au premier pilote âgé à partir de 59 ans
- **Trophée Féminines** : 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant

6 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

2T RACING

2 rue de Versailles, 57120 Rombas
07 45 15 46 36
2tempstracing@gmail.com

 2T Racing
 2tempstracing
 2tracing

*Pièces, accessoires & équipements
pour motocross et autre*

